

Contenu

Prévenir les radicalisations. Collaborations entre l'Etat et les organisations musulmanes

| Le contexte du projet « Les organisations musulmanes comme actrices sociales » | | | | | |
|---|----|--|--|--|--|
| Des ateliers sur les mesures de prévention | 6 | | | | |
| Quatre ateliers pour 80 participants | 7 | | | | |
| Objectifs transversaux et structure | 7 | | | | |
| 1. « Radicalisation » de quoi parle-t-on ? | 10 | | | | |
| Le salafisme, une forme de radicalisation ? | 11 | | | | |
| 2. La Suisse et la radicalisation jihadiste | 14 | | | | |
| Après les départs, les retours | 15 | | | | |
| Les jihadistes suisses | 16 | | | | |
| Les mesures prises par les autorités en Suisse pour prévenir l'extrémisme violent | 17 | | | | |
| « Notre prise en charge est non sécuritaire » – Entretien avec N. Roguet | 19 | | | | |
| « La collaboration avec les mosquées et la formation des personnes clés sont | | | | | |
| importantes » – Entretien avec U. Allemann | 2 | | | | |
| 3. Les associations musulmanes : actrices ou objets de la prévention ? | 2 | | | | |
| S'abstenir ou agir ? | 2 | | | | |
| « Notre approche inscrit le jeune dans ses systèmes d'appartenance » - Entretien | | | | | |
| avec C. Daraoui | 2' | | | | |
| Les domaines d'intervention des organisations musulmanes : obstacles et enjeux | 3 | | | | |
| Les mosquées comme espaces de socialisation | 32 | | | | |
| Les imams et les enseignants de religion islamique comme acteurs de contextualisation | 32 | | | | |
| Internet comme outil de transmission | 33 | | | | |
| Les jeunes comme passeurs de savoir | 34 | | | | |
| « Le rôle de l'imam est essentiellement préventif »- Entretien avec R. Neziri | 3. | | | | |
| Réflexions conclusives | 3 | | | | |
| Pour aller plus loin | 4 | | | | |

Impressum

Les CSIS-Papers et les autres publications du Centre Suisse Islam et Société (CSIS) peuvent être téléchargés sur le site du CSIS www.unifr.ch/szig

© 2018, CSIS Université de Fribourg Rue du Criblet 13 1700 Fribourg szig@unifr.ch

Auteurs : Hansjörg Schmid, Mallory Schneuwly Purdie, Andrea Lang, CSIS, Université de Fribourg Concept graphique : Stephanie Brügger, Unicom, Université de Fribourg

Traduction: F/D Barbara Horber; D/F Anne Wiget

Lectorat : Valérie Benghezal, Federico Biasca, Guillaume Chatagny, Esma Isis-Arnautovic

Les traductions ont été financièrement soutenues par le Réseau national de sécurité et le Bureau de l'intégration des étrangers du canton de Genève.

ISSN: 2571-9572

Soutenu par





Secrétariat d'Etat aux migrations SEM

Service de lutte contre le racisme SLR

Le contexte du projet « Les organisations musulmanes comme actrices sociales »

Dans une analyse des besoins sur les formations en lien avec l'islam menée par le Centre Suisse Islam et Société (CSIS) de l'Université de Fribourg (2016), des experts de l'Etat et de multiples acteurs musulmans ont été unanimes à dire qu'il existait un besoin particulier de formation continue sur cinq sujets : communication et médias, jeunes musulmans, sexualité et corps, radicalisation et prévention ainsi qu'aumônerie dans les institutions publiques. Certaines organisations musulmanes agissent déjà comme actrices sociales dans ces domaines, même si leurs activités sont généralement méconnues du grand public. Que ce soit dans le travail avec la jeunesse, dans les offres de conseil et de formation ou dans d'autres activités, il existe de nombreuses interfaces avec des institutions publiques, autant de points de rencontres qu'il s'agit d'agencer de manière constructive.

Cette publication est un produit du projet « Organisations musulmanes comme actrices sociales » (OMAS) du CSIS réalisé entre le 1.3.2016 et le 28.2.2018. Ce projet a consisté à organiser, dans toute la Suisse, 26 ateliers sur les cinq thèmes cités. 18 organisations musulmanes ont été partenaires pour la préparation et la réalisation de ces ateliers auxquels ont participé près de 500 personnes - imams, responsables associatifs, animateurs de groupes de femmes et de jeunes ainsi que d'autres professionnels. Les ateliers ont par exemple permis aux participants musulmans de s'initier à la pratique professionnelle de porte-parole, d'enseignant de religion ou d'accompagnant spirituel. Réciproquement, les professionnels des différents domaines ont pu approfondir leur compréhension de la situation des groupes et organisations musulmans. Les ateliers ont crée une atmosphère franche d'échanges, de questionnements réciproques critiques sur les pratiques existantes. Ils ont aussi permis de développer des perspectives d'avenir. Les ateliers se sont déroulés dans différentes parties du pays si bien que cette publication compile des connaissances et des processus d'apprentissage issus de contextes différents.

Centre national de compétences, le CSIS mène de nombreux projets de recherche dans le domaine de l'islam et de la société et propose aussi des séminaires spécifiques de formation continue destinés aux professionnels dans les domaines du travail social, de la formation, de l'administration, de l'intégration et de la sécurité. Les résultats de ces projets et de ces séminaires sont également intégrés à cette publication. Celle-ci présente des informations de base, les conclusions des ateliers ainsi que des possibilités d'approfondir les sujets. Elle ambitionne d'introduire l'apprentissage mutuel à un large lectorat – et de donner ainsi des pistes pour une réflexion approfondie et pour de nouvelles possibilités d'agir en société.

Nous remercions ici le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) et le Service de lutte contre le racisme (SLR) d'avoir soutenu ce projet. Un merci tout particulier s'adresse aussi aux partenaires musulmans ainsi qu'aux professionnels des différents domaines qui ont co-organisé les ateliers.

 $|4\rangle$

Des ateliers sur les mesures de prévention

« L'agonie militaire de l'Etat Islamique ne sonne pas le glas du jihadisme transnational. » Cette citation empruntée à Olivier Moos (2017) traduit pertinemment l'évolution de l'action et de l'idéologie jihadistes dans le monde, y compris en Suisse. En effet, si le Service de renseignement de la Confédération (SRC) ne constate plus, depuis 2016, de départs vers la Syrie et l'Irak, il relève en revanche une augmentation de 10% des personnes représentant un risque élevé pour la sécurité de la Suisse. En novembre 2017, le SRC recensait ainsi 550 « personnes à risque », preuve que les thèses soutenues par ceux que l'on appelle communément les jihadistes, continuent de circuler et de trouver un public malgré les échecs stratégiques des groupes en lien avec l'Etat islamique ou Al Qaeda sur le terrain. Si numériquement le nombre de « voyageurs du jihad », de « combattants étrangers du jihad » ou de « personnes à risque » en provenance de Suisse est modeste, à l'échelle de la population helvétique il est comparable aux chiffres de nos voisins allemands ou français. Ces départs, mais plus encore la circulation de et la sympathie pour la doctrine et les propositions des groupes du type Etat islamique sont au cœur des préoccupations non seulement des autorités, mais aussi des organisations musulmanes et de la population, indépendamment de son appartenance confessionnelle.

Dans une enquête réalisée en 2015 auprès de personnes actives dans les associations musulmanes (Schmid, Schneuwly Purdie, Lang 2016), une responsable associative témoignait de ses inquiétudes face au désarroi de certains jeunes qui ne trouvent pas leur place dans la société et au désœuvrement d'autres qui cherchent un sens à leur vie. « Ce sont nos enfants qui risquent de partir » constate-t-elle, « la prévention de la radicalisation doit dès lors concerner tout le monde ». Un constat que l'on retrouve aussi dans les propos d'un porte-parole d'association qui expliquait l'importance d'une éducation religieuse encadrée pour prévenir les dérives radicales.

Quatre ateliers pour plus de 80 participants

Ces propos sur le rôle des associations musulmanes dans les mesures de prévention de la radicalisation et le constat d'une préoccupation partagée par les différents acteurs nous ont incités à développer des ateliers de formation continue ayant précisément pour thème directeur la prévention. Ainsi entre janvier et mai 2017, quatre ateliers – trois en Suisse alémanique et un en Suisse romande – réunissant plus de 80 personnes ont été réalisés. Lors de ces journées, différents thèmes ont structuré les discussions parmi lesquels, les jeunes et la violence, les activités de prévention des associations musulmanes ou encore les formes de collaboration entre les autorités et les organisations musulmanes.

Objectifs transversaux et structure

Ces journées répondaient à quatre objectifs principaux :

- 1. Définir et comprendre le processus de radicalisation
- 2. Saisir la portée du phénomène en Suisse
- 3. Acquérir des connaissances sur les dispositifs de prévention étatiques et communautaires
- 4. Elaborer des pistes d'action concertées

Divisé en quatre parties, le présent CSIS-paper a pour but de valoriser auprès d'un large public les sujets traités lors des ateliers. Le premier chapitre traite du concept de radicalisation. Que désigne-t-il ? Quelles en sont les dimensions ? Le second chapitre s'intéresse à la prise en compte du phénomène jihadiste du point de vue de l'Etat. Il dresse d'abord un rapide bilan des chiffres et enjeux pour la Suisse du jihadisme contemporain. Combien de départs, respectivement de retours, comptabilise la Suisse ? Quels sont les principaux enjeux auxquels la Confédération doit faire face ? Existe-t-il un profil-type du « jihadiste suisse » ? Il sera ensuite question du Plan d'ac-

tion nationale contre la radicalisation et l'extrémisme violent (PAN). Afin d'exemplifier deux dispositifs de prévention en place, Nicolas Roguet (Bureau de l'intégration des étrangers de Genève) et Urs Allemann (Service de lutte contre l'extrémisme de Winterthour) s'expriment tour à tour sur les structures mises en place dans leur région par les autorités locales. Le troisième chapitre s'intéresse aux diverses façons qu'ont les associations musulmanes de réagir aux débats sur la radicalisation. Prennent-elles en compte ces débats dans le développement de leurs activités ? Quels sont les enjeux et les obstacles auxquels elles font face ? La parole sera donnée à Rejhan Neziri (imam de Kreuzlingen) et Chaouki Daraoui (éducateur socioéducatif dans le canton de Vaud). Finalement, quelques recommandations clôturent ce numéro.

1. « Radicalisation » de quoi parle-t-on?

« Radicalisation ». Un terme souvent mobilisé, une notion apparemment claire, mais qui n'est pourtant que rarement définie précisément. Et pour cause, les définitions varient selon plusieurs facteurs dont :

Les disciplines : la psychologie, la sociologie ou les études sécuritaires n'utilisent pas les mêmes catégories pour circonscrire un phénomène

L'angle : l'éducation, l'animation jeunesse, la théologie ou encore le judiciaire ne l'abordent pas sous le même angle

La perspective de celui qui en parle : la personne dite radicalisée (perspective interne) ou la personne qui évalue un risque, qui étudie le phénomène ou qui le commente (perspective externe)

Un consensus sur deux principaux aspects tend cependant à s'imposer. Premièrement, comme le souligne Vincent Joris, la radicalisation doit être conçue « comme un processus et non un attribut immanent à certaines personnes, mouvances ou idéologies » (Joris 2013, p. 19). On ne naît pas « radicalisé », on le devient. Deuxièmement, une différenciation s'opère entre une adhésion à un référentiel idéologique extrême déviant de la normativité consensuelle et le passage à une action violente. Si la radicalisation tend à être conçue comme « le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel » (Khosrokhavar 2014, p. 7 - 8), il demeure important de distinguer ses deux composantes : la radicalisation comportementale (passage à l'action violente) et la radicalisation cognitive (adhésion à un ensemble d'idées et attitudes radicales). Olivier Moos (2016) rebondit sur l'accent processuel et ajoute que ce processus n'est pas linéaire. Il souligne aussi le rôle de l'individu, qui n'est pas simplement agi par un ensemble de convictions, mais qui endosse sa part de choix et de responsabilité, notamment dans le basculement violent. Citant Hafez et Mullins, Moos souligne le rôle de quatre variables dans le déclenchement et la cadence du processus.

Les griefs : le mécontentement personnel qui peut naître de situations diverses comme la perte d'un statut, un sentiment de victimisation ou d'injustice généralisé.

Les réseaux : la socialisation dans les tissus familiaux ou amicaux permettant l'émergence d'une identité de groupe structurée autour du partage d'idées extrémistes.

Les environnements conducteurs et structures de soutien : les lieux physiques (comme les prisons, les camps d'entrainement, les clubs de sports) ou virtuels (réseaux sociaux) qui procurent un support et scellent les relations entre les individus.

L'idéologie : l'ensemble des ressources narratives et symboliques que l'individu pourra mobiliser pour ordonner sa vision du monde et justifier son action.

La radicalisation peut ainsi être comparée à un engrenage multidimensionnel en trois pans : cognitif, émotionnel et comportemental. La dimension cognitive intègre les représentations du monde induites par l'idéologie, mais aussi un ensemble de normes et d'attitudes. La dimension émotionnelle repose sur l'inscription dans un groupe d'appartenance signifiant pour l'individu. La dimension comportementale signe l'engagement par les actes, dont l'usage de la violence (Joris 2013, p. 19).

Le salafisme, une forme de radicalisation?

Certaines thèses visant à expliquer la radicalisation en lien avec l'islam pointent le rôle du salafisme dans le processus (Kepel 2015). Le terme de salafisme vient du vocable arabe *al-salaf al-salih* qui désigne les « pieux anciens ». Le salafisme est un courant fondamentaliste de l'islam sunnite qui propose de purifier l'islam de ses particularités locales, de le soustraire aux influences et innovations religieuses. Il entend retourner à l'islam du 7ème siècle, tel qu'il était vécu et pratiqué à l'époque du prophète Mohammed et des trois premières générations de musulmans. Dans cette vision, le retour aux conduites et pratiques des pieux ancêtres doit permettre le rétablisse-

ment de l'âge d'or de la civilisation islamique et d'un islam authentique. Courant existant depuis le 9ème siècle, le salafisme a connu différents âges : une observation stricte des conduites des anciens (9ème siècle), un mouvement de réforme (18ème siècle) et un courant littéraliste contemporain fréquemment désigné sous le terme de néo-salafisme (21ème siècle).

Le salafisme réaffirme sans concession la stricte unicité de Dieu. Il nie aussi toute légitimité au travail d'interprétation des sources dont sont issues les quatre écoles juridiques de l'islam sunnite. Le salafisme encourage également la rigoureuse imitation des comportements du prophète, cela jusque dans les aspects les plus profanes de sa vie (habillement, rasage, hygiène, alimentation, etc.). Dans leurs rapports avec les sociétés non musulmanes, les salafi ne s'expriment pas d'une seule voix. Certains prônent qu'il est impossible pour un musulman de vivre dans une terre de « mécréance ». D'autres plaident la coexistence tout en respectant une distance avec ceux qui ne pratiquent pas comme eux. D'autres encore espèrent islamiser la société, pour les uns par un prosélytisme actif, pour les autres par l'action révolutionnaire.

Selon Samir Amghar, le salafisme est une mouvance complexe qui recouvre un large spectre de positions idéologiques. Amghar distingue ainsi trois principales sensibilités (2011) :

- les courants quiétistes
- les mouvements politiques
- les tendances révolutionnaires

Les salafi quiétistes ont pour principal programme de « corriger la croyance et les pratiques religieuses des musulmans ». Ils s'investissent dans l'éducation religieuse afin que les musulmans « délaissent leurs mauvaises coutumes ». L'observation rigoureuse de la pratique religieuse est la clé de voûte de l'identité individuelle et collective. Le salafisme quiétiste est totalement apolitique et « s'inscrit dans une perspective de séparation et de repli » (p.36). Selon Amghar, cette forme de salafisme est la plus présente en Europe occidentale. Les salafi politiques défendent « une vision militante de l'islam ». Leur approche est fondée sur « la création de partis, de syndicats et d'associations comme moyen pacifique d'accéder au pouvoir ou de faire pression sur celui-ci ». Amghar distingue dans ce sous-groupe deux catégories : ceux

qui en appellent à une « réislamisation des pays d'origine et à la nécessité de créer un Etat islamique » et ceux qui s'organisent politiquement pour défendre et représenter les musulmans en Occident (p. 48). Pour ceux-ci, la politique n'est pas le but, mais l'outil vers davantage de reconnaissance. Finalement, les salafi révolutionnaires revendiquent la restauration du califat ou d'un Etat islamique. Ils célèbrent le jihad dans sa dimension armée. Ils marient une « lecture littéraliste des textes coraniques à connotation politique », à l'action révolutionnaire et l'usage de la violence. Cette dernière forme de salafisme, armé et violent, constitue le socle idéologique de ce qui est aujourd'hui communément appelé le jihadisme. Le jihad armé, offensif et violent est en effet au cœur de leur système de croyances et de légitimation idéologique. Ils le considèrent comme une obligation religieuse (p. 62). Leur action est souvent transnationale et tournée tant vers les gouvernements des pays musulmans jugés comme impies que vers l'Occident ; les militaires comme les populations civiles.

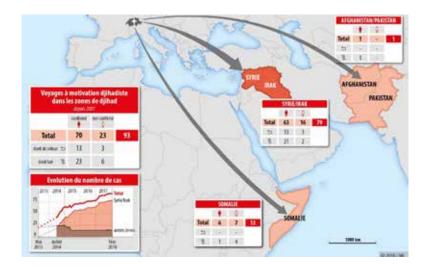
Les jeunes et le (néo)salafisme

Le salafisme participe aujourd'hui à une « culture jeune » en ceci qu'il construit son discours religieux notamment à partir des difficultés d'intégration sociale ou professionnelle que rencontrent les jeunes, indépendamment de leur origine. Pour les jeunes issus de l'immigration en provenance de pays musulmans, il propose par ailleurs un islam déculturé qu'ils peuvent s'approprier « authentiquement » même sans avoir vécu au pays et sans avoir été bercés de traditions. Pour les convertis, qui n'ont justement pas d'ancrage culturel islamique, il donne un cadre précis leur permettant d'exprimer leur nouvelle identité. S'inscrire dans le (néo)salafisme, c'est aussi intégrer une communauté solidaire qui marque des frontières claires entre ceux qui en sont et ceux qui n'en sont pas. Ces démarcations nettes entre les groupes renforcent l'identité de celui qui s'y inscrit, lui propose des balises pour donner une direction à sa vie. Le (néo)salafisme se présente par ailleurs comme une alternative à l'islam des mosquées (souvent dirigées par les primo-générations), auquel est parfois reproché l'empreinte des cultures d'origines (langues, fêtes, etc.) ou l'emprise de l'Etat dans la formulation d'un islam dit modéré ou laïco-compatible.

2. La Suisse et la radicalisation jihadiste

Depuis 2001, la Suisse comptabilise les « voyageurs du jihad ». Cette appellation désigne les personnes qui se rendent dans des zones de conflit nourries par l'idéologie jihadiste. En 16 ans, le SRC a ainsi identifié 93 départs, dont 79 vers l'Irak et la Syrie. Parmi ceux ayant rejoint un groupe jihadiste, 29 sont décédés et 16 sont de retour en Suisse (SRC 2018). Parmi ces 93 cas, 32 sont détenteurs de la nationalité suisse (dont 20 sont bi-nationaux).

Illustration 1: Les voyageurs du jihad (SRC 2018)



Le nombre de départ s'est accéléré en 2013 dès la création de l'Etat islamique d'Irak et du Levant (EIIL) par Abou Bakr al-Baghdadi. En effet, avant cette date, seuls 20 personnes avaient quitté la Suisse pour de telles zones de conflit. En mai 2014, un mois avant la déclaration de la restauration du califat par al-Baghdadi, ce chiffre avait doublé pour atteindre les 40 départs. Notons aussi que dès cette même année, certaines personnes étaient déjà de retour en Suisse.

Après les départs, les retours

En 2015, le SRC considère déjà les « revenants » (Thomson 2016) comme un enjeu sécuritaire pour la Suisse (Bielmann 2017; Merz 2016). En effet, selon Merz, les « revenants » présentent un risque élevé à plusieurs niveaux. D'une part, la probabilité est haute que les hommes aient suivis une initiation à l'usage des armes et des explosifs, une expérience qui peut être utilisée tant sur les territoires de conflits que de retour au pays. Deuxièmement, l'exposition (plus que) probable à la violence extrême et l'usage, pour certains, de cette même violence, laisse présager une acclimatation à celle-ci et donc un abaissement du seuil du passage à la brutalité. Merz signale aussi que les « revenants » ont un taux de réussite plus élevé dans la réalisation d'attentats et que leurs attaques sont non seulement plus violentes, mais aussi plus meurtrières. Troisièmement, le retour permet aussi le recrutement in situ et le développement éventuel de sa propre cellule terroriste (Merz 2016, p. 2).

Après des tentatives pour éviter les départs en adoptant des mesures telles que le retrait des papiers d'identité ou l'obligation de s'annoncer dans un commissariat à intervalles réguliers, la Suisse, comme ses voisins européens, fait face à la gestion des retours. Des mesures juridiques comme l'interdiction des groupes liés à l'Etat islamique ou Al Qaeda (ce qui comprend le soutien financier, l'assistance matérielle, la propagande, le recrutement) ou des démarches administratives comme l'interdiction de territoire, la révocation du permis de séjour, voire de la nationalité pour les binationaux ont été instaurées. La nouvelle loi sur le renseignement (2017) et l'augmentation du nombre de postes dans le contre-terrorisme appartiennent aussi à ces mesures.

Les revenants

Dans son ouvrage éponyme, David Thomson, journaliste à Radio France Internationale (RFI) a choisi de désigner comme des « revenants » les hommes et les femmes qui quittent les territoires du jihad pour revenir dans leur pays d'origine. Un choix motivé par trois principales raisons: d'une part, dit-il, parce qu'eux-mêmes se désignent ainsi. D'autre part, parce que, de l'avis de l'auteur, certains, choqués par l'expérience, semblent « revenir de l'au-delà ». Finalement, certains sont effectivement de retour, mais ne sont pas pour autant repentis et même si le groupe Etat islamique les a déçus pour telle ou telle raison, ils restent convaincus par l'idéologie sous-jacente.

Les jihadistes suisses

Dans son travail de Master, Florent Bielmann (2017) a analysé la documentation relative à dix cas de procédures pénales ouvertes par le Ministère Public de la Confédération (MPC) pour soupçon de participation aux activités d'un groupe terroriste ou de soutien au groupe Etat islamique ou à Al Qaeda. Il s'agit de dix personnes (neuf hommes et une femme) dont certains sont sur zone de conflit et d'autres en Suisse. S'il n'est pas possible d'établir un profil-type du « voyageur du djihad », du « combattant étranger » ou de la « personne à risque » (Eser Davolio et al. 2015), Florent Bielmann propose néanmoins de se pencher sur cinq dimensions du phénomène.

| Dimensions | Indicateurs | | | |
|---|--|--|--|--|
| La dimension biographique | Expérience d'un choc, les ruptures, les échecs (amoureux, scolaires, professionnels), un passé criminel ou violent, les rencontres ou les dynamiques de groupe, etc. | | | |
| La dimension psychologique | Maladie, addiction, naïveté, manque d'esprit critique, comportement violent, manque du sens des responsa- bilités, goût du risque, sentiment de persécution, désir d'impressionner ou d'être un héros, etc. | | | |
| La dimension religieuse ou idéologique | Conversion à l'islam, dimension sectaire du groupe rejoint, intolérance, volonté et devoir d'accomplir le jihad (violent), etc. | | | |
| La dimension socioéconomique | Exclusion, marginalisation, discrimination, mobilité sociale limitée, etc. | | | |
| La dimension politique | Vision d'une société corrompue et incompatible avec l'islam, vision manichéenne et dichotomique, volonté de soutenir une cause juste, théorie du complot, motivations humanitaires, etc. | | | |

A l'inverse d'une idée reçue, il ressort de ses analyses que la dimension religieuse et idéologique n'est pas la plus déterminante du processus de radicalisation. En effet, les analyses de Bielmann montre que parmi les facteurs importants pour comprendre ce processus, la dimension biographique est la plus importante. Viennent ensuite les dimensions politique, puis religieuse et idéologique. Prise isolément, aucune de ces dimensions ne suffit à expliquer un passage à la violence. En revanche, la combinaison chez une même personne d'indicateurs significatifs dans les cinq dimensions constitue une information à approfondir.

Les mesures prises par les autorités en Suisse pour prévenir l'extrémisme violent

Adopté par le Conseil fédéral en décembre 2017, le Plan d'action national (PAN) a pour objectif directeur de « créer des bonnes conditions orientées vers la pratique pour lutter contre la radicalisation et l'extrémisme violent sous toutes ses formes » (RNS 2017, p. 9). Il différencie les mesures orientées sur les facteurs d'incitation (push factor) à la radicalisation (situation conjoncturelle – conflits, crise économique) et les facteurs d'attraction (pull factor) (parcours individuel – échec, décès) (cf. RNS 2017, p. 6).

Il insiste aussi sur la collaboration impérative aux trois échelons fédéral, cantonal et communal, encourage à l'intervention interdisciplinaire et plaide pour une meilleure intégration des acteurs de terrain. Dans cette ligne, le PAN définit cinq domaines d'action pour 26 mesures (RNS 2017, p. 27-29) :

- 1. Connaissance et expertise: par ex. le lancement de projets de recherche, offres de formation et de perfectionnement aux professionnels de divers secteurs (enseignement, asile, pénitentiaire, acteurs religieux, etc.), bureaux d'information sur les questions religieuses, renforcement des instruments d'évaluation des risques, développement de matériaux pédagogiques
- 2. Collaboration et coordination : structures spécialisées et de conseils en matière de lutte contre l'extrémisme violent, collaboration institutionnalisée entre l'Etat et les associations de la société civile, dialogue interreligieux, mise en réseau du travail policier, règlementation de l'échange d'information entre autorités
- 3. Lutte contre les idéologies et les groupements extrémistes : renforcement des mesures destinées à promouvoir la citoyenneté, la démocratie et prévenir les discriminations, lutte contre la radicalisation sur internet et promotion de discours alternatifs
- 4. Désengagement et réintégration : catalogue référentiel des mesures, intégration dans une approche interdisciplinaire, mesures de désengagement pour enfants et adolescents, soutien professionnel aux familles concernées
- 5. Collaboration internationale : échange international, engagement de la politique extérieure

Des mesures ont aussi été prises de façon autonome dans certaines régions. Dès 2013, le canton de Genève et la ville de Winterthour ont été touchés par des cas de personnes à risque et plus tard par des départs. La parole leur est ici donnée. Nicolas Roguet, puis Urs Alleman, s'expriment tour à tour sur les structures mises en place dans leur région.

« Notre prise en charge est non sécuritaire » Entretien avec Nicolas Roguet

En 2016, le canton de Genève a ouvert son dispositif de prévention des radicalisations « Gardez le lien ». Pouvez-vous expliquer l'origine de ce projet et les besoins auxquels il doit répondre ?

Notre dispositif répond à un contexte tendu dès 2015 avec les attentats en France et la saturation de l'espace médiatique sur le thème de la radicalisation et des départs d'Européens vers la Syrie. Lors d'une réunion entre notre Bureau et la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASE), nous voyions poindre à l'horizon une série d'offres, de personnes qui investissaient le terrain des radicalisations et voulaient proposer des prises en charge et déradicaliser les gens sans autre consultation et expertise. Il nous est apparu urgent de structurer l'action publique autour de cette question, de réunir et d'impliquer les différentes institutions concernées. Notre dispositif est donc une plateforme à trois niveaux : politique, interinstitutionnelle (intégration, instruction publique et travail social) et associatif. Il poursuit deux objectifs principaux : un, répondre aux questions, aux doutes et aux craintes de la population en donnant des informations et en proposant un accompagnement professionnel. Deux, développer des outils d'action communs aux différents professionnels de terrain. Ces outils consistent en des formations, mais aussi des méthodes d'accompagnement personnalisé. Dans notre approche, nous tenons compte du fait que la radicalisation n'est qu'un phénomène parmi d'autres; et qui dit radicalisation dit aussi vulnérabilité sociale, décrochage scolaire, etc. « Gardez le lien » est la partie visible et marketing de ce travail de consultation et d'action.

Le canton de Genève a connu cinq départs vers le territoire irako-syrien. Quels sont les méthodes et les outils du dispositif pour prévenir ce type de départs ?

Notre dispositif va au-delà de la question des départs. Nous voulons travailler en amont et proposer une méthode globale de prévention socio-éducative des radicalisations religieuses et politiques. « Gardez le lien » résume ce travail de fond contre le décrochage et la désocialisation qui est central dans notre approche préventive. Nous avons pour cela développé différents outils, parmi lesquels une ligne d'écoute, une prise en charge

| 18

personnalisée, des formations et un site internet. Mais le noyau et la force de notre travail reste la collaboration interinstitutionnelle qui vise à développer un référentiel commun, des pratiques communes pour le traitement de situations problématiques, ainsi qu'une systématisation de l'information et du travail politique.

Après une année d'exercice, pouvez-vous dire quelles sont les principales questions pour lesquelles vous êtes consultés ?

Jusqu'en novembre 2017, nous avons traité 66 situations. Nous faisons essentiellement un travail de désescalade. Les situations que nous rencontrons sont diverses : par exemple, des parents qui s'inquiètent de la conversion à l'islam de leur enfant et qui craignent un départ en Syrie ; des enseignants qui s'interrogent sur la consultation de vidéos violentes d'élèves ; une tante qui s'angoisse de l'intérêt soudain de sa nièce pour le Kurdistan, etc. Notre prise en charge, et c'est important, est non sécuritaire. C'est précisément pour cela que les gens nous appellent. Une mère ne va pas appeler la police si son fils regarde des vidéos de décapitation! C'est en ce sens-là que notre dispositif est très puissant. Notre approche non sécuritaire nous permet de dégonfler les situations, de calmer le jeu et d'accompagner les individus et leurs proches. On arrive ainsi à faire en sorte que par exemple, les familles se resserrent, qu'un enfant ne se déscolarise pas, que des convertis qui prient dans des endroits inadéquats soient réorientés et accompagnés. Le dispositif permet une réponse pondérée, réfléchie et professionnelle. C'est uniquement si une prise en charge sécuritaire le nécessite que le cas sera transmis à la police. A ce jour, seul cinq situations ont fait l'objet d'une prise en charge sécuritaire.

Le dispositif travaille-t-il avec les associations musulmanes de la région ? Si oui, selon quels critères choisit-il ses partenaires ?

Oui, bien sûr. Lors d'une présentation de l'étude de Myriam Eser Diavolo (cf. bibliographie) sur les contextes de radicalisation en Suisse, j'avais demandé aux représentants des associations musulmanes s'ils souhaitaient que l'Etat de Genève s'engage sur le terrain de la prévention. Leur réponse a été unanime « Oui, on a besoin de votre aide ». Le dispositif leur a été présenté. Aujourd'hui comme il est clair pour eux que notre action n'est pas sécuritaire, la collaboration s'installe. Nos partenaires sont les principales associations

musulmanes de Genève avec lesquelles nous sommes en contact presque quotidiennement depuis près de 10 ans. Nous travaillons avec toutes les associations, y compris celles qui sont fragiles. Nous les accompagnons dans la résolution de situations individuelles qu'elles rencontrent. Dans le cahier des charges du Bureau de l'intégration figure le dialogue avec les associations religieuses. Il est donc de notre responsabilité d'entretenir des relations avec les associations, même avec celles qui ont des positions publiques parfois problématiques. C'est aussi ce qui fait notre force. Nous connaissons les partenaires. Nous avons développé avec eux une relation, un lien de confiance qui nous permet d'avancer.

Après une année d'exercice, quelles sont les nouvelles pistes de travail que vous identifiez ?

J'identifie trois priorités. Premièrement, la prise en charge des personnes qui reviennent de Syrie. Deuxièmement, un travail de prévention des discriminations qui peuvent mener à une radicalisation. Et finalement, il faut développer de vrais projets de terrain, des actions concrètes avec les associations. Jusqu'à présent, nous nous sommes essentiellement consacrés aux outils de réponses, aux pratiques professionnelles, aux référentiels communs. Mais maintenant, il faut développer des projets de prévention en collaboration avec les milieux associatifs. Derrière, il y a un défi de terrain. Notre dispositif vise les radicalisations violentes, religieuses et politiques. Je pense qu'il faut bien anticiper les mutations que peuvent connaître ces phénomènes d'extrémisme.

« La collaboration avec les mosquées et la formation de personnes clés sont importantes » Entretien avec Urs Allemann

En 2016, Winterthour ouvrait un service de lutte contre l'extrémisme et la violence. Pouvez-vous expliquer à qui s'adresse ce service ? Quelle est sa mission et quels sont ses objectifs ?

Il est en premier lieu un centre que la population de Winterthour peut facilement contacter. Il a, en outre, la mission de réunir les connaissances acquises en la matière dans l'administration communale, de mettre en

réseau les principaux acteurs du domaine et de mener des interventions ciblées en coopération avec d'autres services en cas de propension à la violence. Il est, au sein de l'administration, le service compétent en matière de prévention et de reconnaissance précoce de l'extrémisme violent. Nous adaptons et affinons en permanence, au fil de notre travail, l'analyse de la situation globale à Winterthour, les tâches concrètes du service ainsi que la mise en place de structures de coopération et de processus fiables. Cela nous permet de développer des mesures ciblées et adaptées à chaque cas suspect et à chaque demande. La municipalité a explicitement chargé le service d'attacher la prévention de l'extrémisme et de la violence au réseau de prévention déjà existant. Nous travaillons donc en étroite coopération avec les milieux de l'intégration, de la police, du travail social et de l'école.

Quelles sont les personnes qui viennent demander conseil en matière de radicalisation ?

Les personnes qui viennent chercher conseil sont surtout des professionnels tels des enseignants, des travailleurs sociaux et des formateurs professionnels, des proches comme des parents ou des frères et sœurs, des privés comme des voisins et des représentants des mosquées. La demande en consultations est constante : nous en avons mené 48 durant la première année, dont 17 durant les trois premiers mois. La protection contre la violence de la police a été impliquée trois fois, dont une fois durant les trois premiers mois. Les jeunes seront à l'avenir contactés encore plus directement dans l'espace numérique. Notre service est d'ores et déjà atteignable via l'appli de l'info de Winterthour (Jugendinfo Winterthur). Un tchat permet aux jeunes de s'adresser à notre service anonymement et facilement.

Quelles sont les peurs principales et les questions les plus fréquemment posées lors des consultations ?

Celles et ceux qui s'annoncent ont principalement à faire à des personnes qui les inquiètent par leurs positions extrêmes. Ils ont besoin de soutien pour évaluer les situations qu'ils vivent au quotidien dans leur profession ou dans leur famille. Une des questions fréquente est celle de savoir « Comment se comporter afin de ne pas perdre contact avec la personne en question ? » C'est une question à comprendre naturellement dans le contexte d'insécurité propagée par les événements terroristes partout dans

le monde. Il est important que les personnes qui ont des positions politiques ou religieuses extrêmes ne soient pas stigmatisées trop vite et ne soient pas ainsi poussées plus avant dans la radicalisation. Il faut distinguer l'orthodoxie religieuse de la propension à la violence. Les gens ont besoin d'un entourage fort et positif ainsi que de perspectives professionnelles et privées pour ne pas être entraînés dans une spirale de radicalisation.

Quatre jeunes de la région de Winterthour sont partis en Syrie. Quels sont les outils de votre service pour éviter de tels cas ?

Pour toucher l'entourage direct de personnes en danger, notre service propose des consultations confidentielles – et même anonymes sur demande – dans différentes langues. Il a à sa disposition des outils d'analyse des situations, d'identification de possibles signaux d'alarme et d'estimation du risque. Les mesures possibles vont du conseil et du coaching à la dénonciation à la police en passant par la transmission à des spécialistes, p.ex., en psychologie, en psychiatrie ou en protection de l'enfant et de l'adulte. Les connaissances données à diverses personnes-ressource sont déterminantes pour que la prévention contre l'extrémisme touche le plus grand nombre possible. En d'autres termes, nous formons des personnes clés à l'école, dans le travail social, avec la jeunesse ou dans les quartiers et dans les communautés religieuses. C'est ainsi que le service peut être rapidement impliqué en cas de signes de possible radicalisation.

Le service de prévention de l'extrémisme et de la violence travaille-t-il avec des associations musulmanes?

Toutes les expériences faites jusqu'ici en Suisse et à l'étranger montrent qu'il est impératif d'avoir une bonne coopération interdisciplinaire mais également interinstitutionnelle en matière de gestion de la violence. Winterthour accorde donc de l'importance à la coopération avec les mosquées locales pour la prévention de l'extrémisme. Il existe un groupe de base de prévention de l'extrémisme et de la violence, qui est chargé de la coopération avec les associations musulmanes. J'en fais partie avec le responsable du service de promotion à l'intégration et le médiateur de la police municipale. Ce groupe conseille les mosquées pour que celles-ci puissent mener leurs activités culturelles et religieuses sans conflit. Il est interdisciplinaire et travaille avec des moyens préventifs, intégrateurs et, si nécessaire, poli-

ciers afin d'atteindre cet objectif. Mais ce sont les comités des associations musulmanes ou certains membres de ces comités qui règlent en général la coopération.

Un imam qui prêchait dans une mosquée de Winterthour a été condamné en novembre 2017 pour incitations au crime et à la violence. Quel rôle le service de prévention de l'extrémisme et de la violence attribue-t-il aux imams ?

De nombreuses mosquées n'ont pas d'imam qui dirige les prières sur le long terme. Il y a généralement une assez forte fluctuation des imams. La collaboration avec les mosquées et la formation de personnes clés dans leurs comités en sont d'autant plus importantes. C'est à ce niveau que peuvent s'établir des coopérations durables, basées sur une confiance mutuelle. Ce processus est déterminant pour réussir dans la prévention de l'extrémisme. Il peut être nécessaire de travailler avec un iman lors des consultations avec des proches. C'est le cas, par exemple, lorsque des proches ou des professionnels souhaitent un accompagnement spirituel venant d'un contexte islamique ; le service fait alors appel à des imams.

3. Les associations musulmanes : actrices ou objets de la prévention ?

Le Plan d'action national rebondit sur les recommandations internationales de prévention de l'extrémisme violent (PVE) préconisées par l'ONU, parmi celles-ci, l'inclusion des communautés et des leaders religieux dans le développement des mesures préventives (ONU 2016, p. 4). Le PVE distingue trois niveaux de mesures :

- *Macro* : celles qui concernent la société dans son ensemble
- Meso: celles qui s'adressent à un groupe spécifique (sexe, âge)
 ou à une communauté (religieuse, ethnique, linguistique)
- Micro : celles qui se rapportent à l'individu

Récemment, Fabien Merz et Darius Farman (2017) ont analysé les activités des associations musulmanes de Suisse dans le domaine de la prévention. Ils constatent que celles-ci agissent sur ces trois niveaux. Au niveau macro, expliquent-ils, les associations musulmanes travaillent au renforcement des relations et de la coopération entre leur communauté, les autorités et la société. Par exemple, elles organisent des journées portes ouvertes de leurs « mosquées », invitent les autorités ou la population à des repas de rupture du jeûne et s'engagent dans des activités interculturelles et interreligieuses. Elles s'organisent collectivement comme partenaires de dialogue des autorités (Monnot 2013). Elles s'attachent aussi à condamner la violence exercée au nom de l'islam sur leur site internet, dans des communiqués de presse ou à l'occasion de conférences publiques. Au niveau meso poursuivent-ils, les associations proposent des cours de langue (français, respectivement allemand) et de religion islamique. Comprendre les fondements théologiques et historiques de l'islam est une mesure incontournable de la prévention. Par ailleurs, elles développent aussi un service d'accompagnement spirituel dans les institutions publiques (par ex. en prison) et elles contribuent à la formation des imams. La professionnalisation de l'aumônerie et du spectre des activités des imams appartiennent aussi aux mesures micro, comme les entretiens ou l'accompagnement socio-éducatif personnalisé (Schmid, Schneuwly Purdie, Sheikhzadegan 2017, p. 34).

S'abstenir ou agir?

S'il est vrai que beaucoup d'associations musulmanes organisent des événements ou des activités qui vont dans le sens des mesures PVE, il serait faux d'affirmer que toutes le font ou d'en déduire qu'elles le font dans les mêmes proportions. A l'occasion des ateliers organisés autour du thème de la radicalisation, des intervenants musulmans et non musulmans ont été invités à s'exprimer plus concrètement sur les mesures de prévention et les formes de collaboration existantes (ou non) entre les associations musulmanes, les autorités locales et la société civile en général. Il ressort des discussions que les associations musulmanes adoptent, selon les cas, quatre différentes approches :

Premièrement, une approche abstentionniste qui caractérise d'une part, les représentants associatifs qui nient toute relation entre le « terrorisme à motivation jihadiste » (TETRA 2017) et l'islam. Ils contestent toute causalité en avançant que les meurtriers n'ont pas compris l'islam, qu'ils ne sont donc pas musulmans. D'autre part, elle désigne les associations qui ne voient pas pourquoi elles interviendraient dans le débat : les actions des terroristes, même s'ils mobilisent un référentiel islamique, ne sont pas les leurs. Ne partageant pas l'image de l'islam dépeinte par les « jihadistes », ils estiment que la responsabilité de condamner ne leur incombe pas. Cette première posture est aussi de nature défensive. Dans un climat parfois hostile envers les musulmans et leurs communautés, il peut paraître plus sage de ne pas s'exposer. En revanche, ces négations ou ce silence sur le rôle du facteur religieux dans l'exercice de la violence font peser en retour un soupçon collectif sur les musulmans.

Deuxièmement, l'approche indirecte qui consiste à dire qu'il est de la responsabilité des associations musulmanes de montrer que, même si certaines personnes passent à l'action violente au nom de l'islam, cet extrémisme ne fait pas partie de leurs valeurs. Afin de corriger l'image d'un islam disposé à la violence, ils organisent des conférences publiques sur le respect, la tolérance, la paix, etc. Dans les cours, les intervenants insistent sur une adéquation de la religion au contexte dans lequel vivent les musulmans.

Troisièmement, l'approche de soutien qui constate le problème, accepte sa part de responsabilité et propose ses compétences aux personnes ou aux familles inquiètes comme aux structures étatiques : un conseil en matière théologique, une médiation culturelle ou familiale, un parrainage. L'association n'est ainsi pas l'actrice des mesures, mais ses membres peuvent en être les agents.

Quatrièmement, l'approche directe qui postule que la radicalisation est un problème non seulement de la communauté musulmane mais pour la société dans son ensemble et qu'en tant qu'associations, elles doivent prendre leurs responsabilités. Cette démarche implique que les associations musulmanes s'organisent et proposent différents types de prestations à l'interne (communauté) et à l'externe (société), parmi lesquelles des formations sur la radicalisation, des groupes de travail sur l'action socio-éducative, des prêches et des cours de religion sur les versets mobilisés par les terroristes pour légitimer les attentats.

« Notre approche inscrit le jeune dans ses systèmes d'appartenance » Entretien avec Chaouki Daraoui

Monsieur Daraoui, vous êtes éducateur et vous avez développé un groupe de professionnels musulmans qui intervient auprès des adolescents et jeunes adultes dits radicalisés ou à risque. Pouvez-vous nous raconter l'origine de ce groupe et sa méthode de travail ?

L'origine de ce groupe est à comprendre dans le cadre de mes activités sociales au sein de l'Union vaudoise des associations musulmanes (UVAM). En tant qu'éducateur, j'ai développé il y a quelques années des ateliers de JobCoaching pour des jeunes musulmans qui se sentent marginalisés parce qu'ils peinent à trouver une place de travail ou de formation. De par ma pratique professionnelle et associative, j'ai donc développé une expérience de travail avec des jeunes en situation potentielle de rupture. En 2016, l'UVAM a été contactée par une municipalité pour un cas préoccupant. La commune a ainsi réuni les représentants de différents services concernés par la problématique de la radicalisation et nous avons été invités à partici-

per à quelques séances. Suite à ces rencontres, j'ai parlé à Pascal Gemperli (alors président de l'UVAM). J'ai partagé avec lui mon ressenti selon lequel la radicalisation est un sujet brûlant auquel nous devons en tant que musulmans nous préparer. Que pouvons-nous faire en tant que communauté? Mais aussi que devons-nous faire? De fil en aiguille, nous avons pris l'initiative de créer un groupe d'intervention socio-éducatif musulman composé de spécialistes des domaines de l'éducation sociale et de la psychologie. Pourquoi un groupe musulman? Parce que de notre point de vue, c'est un atout d'être musulman dans le développement d'une relation de confiance avec un jeune musulman. J'ai fait quelques recherches et j'ai contacté différentes personnes : un éducateur spécialisé, un imam et deux psychologues. Je leur ai proposé de créer une structure d'accompagnement et de prévention de l'extrémisme. Les échanges entre nous n'ont pas été faciles au début : chacun avait sa méthode de travail, son profil et il nous a fallu quelques rencontres pour concevoir un projet ayant une approche claire et dans lequel chacun identifie sa place et le rôle qu'il va jouer. Nous avons opté pour une méthode d'accompagnement systémique. Le jeune radicalisé s'inscrit dans des systèmes d'appartenance : la famille est un système. La religion est un système. Les groupes d'amis, y compris sur les réseaux sociaux, sont des systèmes. Il n'est dès lors pas possible de traiter un sujet indépendamment de son inscription dans ses systèmes d'appartenance. Dans notre grille d'accompagnement, chacun est ainsi responsable d'entourer la personne dans l'un de ses systèmes. Nos dimensions d'accompagnement sont triples : physique, psychique et spirituelle. Nous essayons de redonner au jeune sa capacité à être acteur de sa vie dans ces trois domaines. Mais le premier défi, c'est d'entrer en relation avec le jeune, d'instaurer un climat de confiance, de lui faire accepter que nous sommes là pour l'aider et non pour le juger.

En quoi votre groupe diffère-t-il d'autres structures de prévention de la radicalisation ?

Je dirais sous trois aspects: premièrement, tous nos intervenants s'inscrivent dans la communauté musulmane. Cette appartenance nous permet par exemple de situer un *hadith* ou un verset que mobiliserait la personne et de lui proposer une autre interprétation. En tant que musulmans, nous sommes également prêts à échanger sur le Coran et la Sunna (tradition pro-

phétique) avec la personne. Deuxièmement, notre approche est centrée sur l'accompagnement. De notre point de vue, extraire la personne de ses environnements n'est pas efficace à long terme. Il est plus adapté de l'accompagner dans la reconstruction de ses systèmes d'appartenance. Notre but est que le jeune soit l'acteur du changement de sa vie. En tant que groupe d'intervention, nous essayons de créer les conditions de ce changement. Nous accompagnons le changement, mais n'obligeons pas la personne à faire telle ou telle chose. On ne change ainsi pas ses systèmes d'appartenance, mais on en change les règles de fonctionnement. Notre objectif est de créer les conditions-cadre pour que la personne retrouve un équilibre avec elle-même, les codes sociaux et le système. Rétablir la confiance dans le système est aussi un élément capital. En effet, nombre de ces jeunes qui sont radicalisés sont antisystèmes. Ils se situent dans une critique du système auquel ils reprochent leurs échecs. Dans notre approche, nous ne forçons pas la personne à faire telle ou telle chose. Nous lui présentons des alternatives. Par ailleurs, étant donné qu'il n'y a pas de recette, il nous paraît d'autant plus efficace de développer une méthode d'accompagnement qui puisse s'adapter à chaque cas. Troisièmement, la conjonction de profils professionnels différents donne à notre groupe une cohérence éducative.

Au vu de votre expérience, quels sont les meilleurs remparts contre la radicalisation des jeunes ?

Comme je vous l'ai dit, il n'y a pas de recette unique. Mais à mon avis l'ouverture, le non jugement et l'accompagnement personnalisé. L'écoute. L'empathie. Que le jeune se sente en sécurité. Jusqu'à présent, les projets sont plus dans la réaction et moins dans l'accompagnement des jeunes. Je pense que c'est pourtant la seconde voie qui est à suivre. Il faut personnaliser l'accompagnement, s'adapter au sexe, l'âge, la situation familiale, personnelle, cognitive du jeune.

Et vous-même, dans votre pratique professionnelle en tant qu'éducateur, comment tenez-vous compte de l'attrait de certains jeunes pour une interprétation de l'islam qui encouragerait la violence ?

Le jeune enclin à être séduit par un discours radical est souvent un jeune très méfiant envers le système. Il n'y trouve pas sa place. Le discours de l'Etat islamique lui propose une alternative. Celle d'être un sauveur, d'être

quelqu'un! Le jeune marginalisé et exclu peut alors devenir le héros, le sauveur. Ces discours ont mis le doigt sur des fragilités; ils savent toucher le jeune là où il est réceptif. C'est pourquoi je suis convaincu que l'échange et l'écoute constituent des remparts et permettent de se construire. Avoir des connaissances théologiques, une boîte à outil théologique en quelque sorte, permet aussi d'entrer en contact sur le terrain de la religion et de contrer des discours négatifs. Malheureusement, on manque d'endroits dans lesquels les jeunes musulmans peuvent aller et rencontrer des personnes qui peuvent répondre contextuellement à leurs questions.

Avec votre expérience, quel serait votre conseil aux autorités pour améliorer la collaboration avec les centres islamiques pour les questions de prévention des radicalisations ?

D'abord, il faudrait que l'on puisse avoir de véritables relations de confiance. Ensuite, la transparence. Finalement, il est nécessaire que les collaborations soient de vrais partenariats. On ne devrait pas se sentir utilisé ponctuellement. Le respect des compétences et des champs d'intervention de chaque partie devrait être travaillé. A mon avis, trouver les bonnes personnes, les bons partenaires est un enjeu de taille pour l'Etat. Je leur conseillerais de savoir regarder en dehors des associations musulmanes. Il faut être réaliste, tous les imams ne sont pas des imams compétents. Il faut pouvoir identifier les bonnes personnes, celles qui ont conscience de la radicalisation. Celles qui ne la dramatisent pas, qui ne la minimisent pas non plus, mais qui la prennent au sérieux. En tant que musulmans en Suisse, notre vie est ici. On n'est pas de passage. Il faut donc être actif et prendre en compte les défis qui se posent à notre communauté et faire partie des acteurs de leur résolution. La problématique de la radicalisation des jeunes, c'est aussi notre responsabilité.

Quel serait pour vous le critère du bon interlocuteur des autorités ?

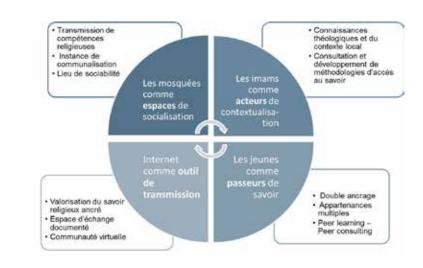
Premièrement, il faut que ce soit un professionnel. Il faut qu'il y ait une réflexion autour des actes éducatifs et leur insertion dans les systèmes d'appartenance. Deuxièmement, il faut des personnes qui ont une expérience de la communauté musulmane. Par ailleurs, pour des jeunes musulmans en rupture, d'être accompagnés par des figures professionnelles de leur communauté donne aussi un signal fort comme quoi il est possible de réussir

dans la société, même avec un voile par exemple. On peut être professionnel, citoyen et musulman. C'est le message que l'on doit faire passer.

Les domaines d'intervention des organisations musulmanes : obstacles et enjeux

Quelles que soit leurs modalités d'intervention, les organisations musulmanes peuvent agir dans quatre principaux domaines.

Illustration 2 : Domaines d'actions des organisations musulmanes (schéma - CSIS)



Chacun de ces secteurs comporte des perspectives prometteuses, mais se confronte aussi à des obstacles.

Les mosquées comme espaces de socialisation

Les associations musulmanes qui administrent une « mosquée » ou un centre islamique ne se contentent pas d'assurer à leurs membres la présence d'une personne, parfois d'un imam, qui dirige la prière. Elles mettent en place des activités qui permettent de transmettre la langue et la culture des pays d'origine, des cours de religion (histoire de l'islam, vie du prophète, lectures du Coran); elles organisent des événements pour les fêtes religieuses ou les rites de passage, etc. (Schmid, Schneuwly Purdie, Lang 2016, p. 43-65). Les « mosquées » sont donc des lieux de transmission de compétences religieuses, mais aussi des instances de communalisation (lieux qui produisent un lien social) et de convivialité. En tant qu'espaces de socialisation et de sociabilité, les centres islamiques peuvent constituer un rempart à la radicalisation, dans le sens où ils peuvent être l'un des systèmes d'appartenance de la personne en perte de repères. Cependant, le risque peut exister que la communalisation se transforme en communautarisme et exclue l'individu de ses autres systèmes d'appartenance au lieu de participer à la cohérence de ceux-ci. L'inclusion des centres islamiques dans le tissu associatif non religieux apparaît comme une mesure préventive supplémentaire. Les associations musulmanes peuvent aussi être des structures vers lesquelles des familles ou des amis peuvent se tourner en cas de questions ou de craintes par rapport au comportement d'un proche. Cependant, les associations musulmanes doivent aussi être responsables et alertes dans l'accompagnement de personnes à risque. Elles doivent connaître les réseaux de soutien externes et savoir rediriger une personne fragile. Elles ont aussi une responsabilité dans le signalement de conduites qui seraient dangereuses.

Les imams et les enseignants de religion islamique comme acteurs de contextualisation

Les imams jouent un rôle important dans les « mosquées » : ils dirigent les prières quotidiennes, prêchent régulièrement et donnent des cours de religion (Schmid, Schneuwly Purdie, Lang 2016, p. 65 – 75). Mais ils ne sont pas les seuls à dispenser un enseignement religieux. Dans de nombreux centres islamiques, des hommes et des femmes les secondent et prennent en charge l'instruction religieuse de groupes distincts : les enfants, les jeunes, les femmes ou encore les convertis. Ces formateurs en religion peuvent être des

acteurs privilégiés de la prévention. En effet, ils sont au contact des jeunes, ils les connaissent, ils les encadrent. Ils ont la responsabilité de leur enseigner les sources en contextualisant dans les différentes époques le travail d'interprétation du Coran et de la Sunna. Par exemple, lors d'un atelier, une enseignante de religion islamique expliquait la pédagogie avec laquelle elle initie les jeunes à la religion. Elle insiste d'abord sur l'importance d'entretenir une relation positive à Dieu et de développer une image positive de l'être humain, indépendamment de son appartenance religieuse. D'autre part, elle rappelle l'urgence d'ancrer l'enseignement religieux dans le quotidien et de l'adapter aux étapes de la jeunesse. Un enseignement religieux décontextualisé (en termes d'époques et de lieux) peut contribuer à déraciner une personne plus qu'à l'ancrer dans son environnement et sa réalité quotidienne. Finalement, l'enseignante précise aussi que l'enseignement religieux devrait tenir compte de l'actualité et ne pas faire l'économie des versets du Coran qui parlent de la guerre et du combat. Ces derniers doivent être abordés de façon critique permettant ainsi aux jeunes (mais pas seulement) de comprendre leur origine contextuelle ainsi que leurs portées historique et contemporaine. Une démarche pédagogique proactive de contextualisation peut contribuer à prévenir une radicalisation.

Pour pouvoir être ces acteurs de la prévention, imams et enseignants de religion islamique doivent répondre à des critères : ils doivent posséder des compétences théologiques, mais aussi des connaissances du contexte local dans lequel ils exercent (Schmid, Schneuwly Purdie, Sheikhzadegan 2017, p. 73-76). Ils doivent pouvoir se rendre disponibles pour la consultation et développer des méthodologies d'accès au savoir adaptées à la religion et au contexte. Or, la fonction d'imam en Suisse, tout comme l'instruction religieuse, sont des domaines encore aujourd'hui largement investis par des bénévoles aux parcours et formation variés. La professionnalisation de ces fonctions apparaît donc comme un impératif de la prévention.

Internet comme outil de transmission

A l'ère de l'information et de la digitalisation du savoir, internet est devenu un outil incontournable de transmission. Les associations et centres islamiques ne profitent pas encore suffisamment de cet instrument pour communiquer avec leurs membres et la société en général. En effet, certaines « mosquées »

s'attachent depuis plusieurs années à développer un savoir religieux ancré dans la réalité contemporaine helvétique. Internet pourrait servir de canal de formation pour un public plus large que les membres ou les personnes qui fréquentent le lieu physique. Aujourd'hui, force est de constater qu'internet est colonisé par des sites de prédicateurs salafi. Les informations qu'y trouve l'internaute non averti ne sont souvent pas référencées, l'auteur des pages reste anonyme et les contenus dictent davantage des conduites qu'ils n'invitent le lecteur à l'esprit critique et la responsabilisation. Une professionnalisation de la communication des associations, notamment dans la valorisation d'un bagage théologique contextualisé, constituerait une mesure préventive. Pour les jeunes, internet sert aussi de réseau de communalisation. Créer des communautés de parole en ligne vers qui musulmans ou non musulmans pourraient se renseigner établirait aussi une mesure préventive.

Les jeunes comme passeurs de savoir

Les associations musulmanes sont à un carrefour. Elles sont encore largement dirigées par des personnes issues des premières générations de musulmans en Suisse et les activités proposées ou les modes d'inscription dans l'espace public ne répondent parfois pas au quotidien et aux attentes des jeunes générations et de la vie en Suisse (Schmid, Schneuwly Purdie, Lang 2016, p. 82-88). Les jeunes, s'ils sont en voie d'acquisition de connaissances religieuses, sont en revanche des experts du local : ils sont souvent nés en Suisse, y ont suivi leur scolarité, y ont appris un premier métier, y ont leur cercle d'amis, ils occupent des espaces de sociabilité, etc. Si pour certains, le religieux n'occupe plus qu'une place annexe dans leurs biographies, d'autres tentent de donner un sens à leur pratique dans le contexte suisse et d'articuler leurs identités à partir de leurs appartenances multiples. Cette expertise du local devrait être davantage valorisée et intégrée dans les offres de cours et les modes de communication à l'interne et vers l'extérieur. Donner une place aux jeunes, les écouter dans leurs questionnements, faire confiance à leur expérience contribuerait à désamorcer certains mal-être identitaires pouvant mener vers une radicalisation.

« Le rôle de l'imam est essentiellement préventif » Entretien avec Rejhan Neziri

Lorsqu'on parle de radicalisation, on mentionne régulièrement le rôle des imams. A votre avis, quel rôle les imams peuvent-ils avoir dans la prévention des processus de radicalisation ?

Le rôle de l'imam est essentiellement préventif dans ce contexte. Son activité dans l'association musulmane, notamment avec la jeune génération, est centrée sur le fait que nous permettons à des jeunes gens de découvrir différentes perspectives de leur religion. L'imam essaie aussi de leur faire passer le message qu'ils sont des éléments actifs des activités de la mosquée et qu'ils peuvent y assumer des fonctions importantes. Les activités avec les jeunes recouvrent une large palette allant du sport et de la culture aux activités religieuses, comme les prières communes dans la mosquée ou la fréquentation de l'enseignement religieux. On essaye de faire en sorte qu'ils occupent intelligemment leur temps libre, qu'ils soient intégrés dans une association et qu'ils puissent échanger avec des gens du même âge.

Comment gérez-vous, dans votre pratique professionnelle d'imam, le fait que quelques jeunes puissent se sentir attirés par une interprétation de l'islam propice à la violence?

Les jeunes peuvent être particulièrement menacés et se sentir attirés par le radicalisme religieux pendant une phase difficile de leur vie. Nous essayons de développer des contre-narratifs religieux ou des narratifs alternatifs qui préviennent une interprétation erronée de l'islam en soulignant, dans nos rencontres avec les jeunes, dans nos prêches et dans l'enseignement religieux, la doctrine pacifique et ouverte à la vie et en nous positionnant clairement contre les idéologies extrémistes. Par narratifs alternatifs, je pense aussi à la présentation de personnalités musulmanes positives et couronnées de succès comme des sportifs, des chanteurs, des rappeurs et des écrivains connus de Suisse, d'Allemagne, d'Autriche et d'autres pays. Il ne faut pas oublier non plus que la perméabilité aux idéologies extrémistes ne se développe pas seulement au niveau religieux et que ce n'est pas seulement là qu'on peut la contrer. Nous savons que des facteurs psychosociaux favorisent cette perméabilité et qu'on ne devrait pas en faire abstraction.

La radicalisation est-elle un sujet que vous traitez dans votre enseignement ou dans vos prêches ? Si oui, sous quelle forme ?

Bien entendu. Ne pas traiter de tels sujets serait comme de vivre sur une autre planète. Nous nous sommes prononcés clairement et résolument contre toute forme de radicalisme et d'extrémisme et avons condamné sans réserve tous les méfaits commis au nom de l'islam. Nous avons mentionné à maintes reprises, dans nos prêches, la lettre ouverte adressée par plus de 120 savants musulmans à al-Baghdadi. Cette lettre condamne les crimes commis par l'EI et réfute son affirmation d'agir au nom de l'islam. L'islam interdit, par exemple, de prononcer des jugements de droit islamique sans avoir pour cela la formation et la qualification nécessaires. Dans notre cours de religion islamique à l'école de Kreuzlingen, nous traitons de manière préventive le thème de la violence. Nous avons, par exemple, une leçon intitulée « ensemble l'un pour l'autre », au cours de laquelle nous soulignons, entre autres, le fait que toutes les religions mettent en garde contre la violence et la guerre et formulent l'obligation d'être des artisans de paix. Dans cette leçon, les élèves découvrent le principe, la naissance et les buts du « Parlement des religions du monde » ainsi que sa déclaration. En 2017, avec l'Union des imams albanais de Suisse (UAIS), nous avons également organisé deux ateliers « Non à l'extrémisme religieux nuisible et au fanatisme au nom de l'islam » à l'intention des jeunes musulmans. L'un s'est tenu à Aarburg avec 56 participants et l'autre à Zürich avec 50 participants. L'objectif était de sensibiliser les jeunes au danger de la radicalisation, de les informer de la position de l'islam sur l'extrémisme et de les rendre conscients des germes et des processus de la radicalisation. Les réactions des jeunes ont été très positives. Ils ont estimé que les ateliers étaient très utiles et ont souhaité voir traiter ces thèmes actuels plus souvent et sous des formes différentes.

Les activités de certaines mosquées font régulièrement la une des journaux pour être en lien avec la radicalisation de jeunes. Que recommanderiez-vous aux autorités pour améliorer la coopération avec des associations islamiques sur les questions de radicalisation?

Malheureusement, certaines mosquées et certains imams, considérés comme des « incubateurs » de la radicalisation, font régulièrement les gros titres des médias. Ces mosquées n'avaient pas d'imam fixe ou alors unimam

en général mal formé. Le comité de ces mosquées n'a pas identifié à temps le danger potentiel de tels imams itinérants. Les autorités ont probablement aussi hésité à prendre contact avec les responsables des mosquées et les faîtières musulmanes. Il est important que les mosquées et les autorités apprennent à évaluer assez tôt à leur juste mesure de tels dangers et que les autorités et les différentes organisations islamiques nationales, cantonales et communales coopèrent étroitement pour pouvoir les prévenir. J'estime que la pratique qui prévaut en Suisse de trouver ensemble une solution pragmatique aux problèmes sur place est le meilleur moyen dans la prévention. deréussir dans la prévention.

Réflexions conclusives

La radicalisation en lien avec l'islam est un sujet de préoccupation majeure, tant pour les autorités que les membres de la société civile, soient-ils musulmans ou non. A ce titre, et comme le relève le Réseau national de sécurité (RNS), les mesures de prévention ne sauraient se réduire à des dispositions judiciaires ou pénales, mais doivent intégrer le travail d'autres types d'acteurs parmi lesquels les associations musulmanes. La prévention doit se faire dans une stratégie globale et interdisciplinaire dans laquelle chaque partenaire peut avoir un rôle spécifique. Collaboration et interdisciplinarité sont deux maîtres-mots de la prévention. Hormis les lignes directrices du Plan d'action national, quelques recommandations clôturent ce cahier thématique. Elles entendent engager chaque partie dans des mesures qui concernent la société dans son ensemble.

Premièrement, si l'adoption d'une stratégie globale est un impératif, les structures de prévention, de désengagement et de réinsertion doivent être développées à un échelon local. Une connaissance des réseaux, des enjeux et des vulnérabilités locales est incontournable pour encadrer et (re)socialiser une personne à risque. Ces structures doivent aussi considérer l'ouverture d'espaces de paroles pour les jeunes, dans lesquels ils peuvent déposer leur malêtre sans être jugés. Pour renverser un processus de radicalisation, l'écoute empathique des griefs est centrale. Finalement, il est aussi nécessaire que ces structures pensent le soutien aux familles et aux proches. En effet, un père ou une sœur qui s'inquièterait pour sa fille ou son frère doit pouvoir se sentir en confiance auprès de ces structures et ne pas craindre que sa démarche soit vue comme de la délation qui entrainerait celui ou celle pour lequel il/elle s'inquiète dans une procédure policière ou pénale.

Deuxièmement, il est important de chercher à identifier les différents terreaux à partir desquels un processus de radicalisation peut s'enclencher et de ne pas les réduire au seul salafisme (voire à l'islam). Le salafisme n'est pas la porte d'entrée incontournable qui est parfois présentée. Les frustrations, les sentiments d'injustice et d'humiliation jouent des rôles déterminants dans les entrées en radicalisation. L'idéologie salafi ne joue souvent qu'un rôle mineur dans les premières étapes du processus. Son importance augmentera dans la légitimation d'un discours binaire « eux » contre « nous » et la justification de comportement et d'actions qui pourront en découler.

Troisièmement, les associations islamiques doivent davantage assumer leur responsabilité et s'organiser en centres de diffusion d'une connaissance théologique ancrée. Il est important qu'ils affrontent les questions difficiles comme celles du jihad armé et de la violence. Il est contre-productif de nier que le jihad armé a été pratiqué dans l'islam ou de « dire à un jeune qui veut partir en Syrie (...) que le Prophète Mohammed n'a pas utilisé la violence. Parce que ce n'est pas vrai » (AlDe'Emeh, p. 258). Il est de leur devoir de prendre en considération les passages conflictuels de l'histoire islamique et de les remettre dans leurs contextes : non seulement temporels, mais aussi situationnels. Il s'agit d'amener le jeune à réfléchir sur les conditions d'exercice de la violence et sa légitimité dans un contexte qui n'est pas le même. Un rôle plus actif devrait aussi être entrepris afin de déconstruire la représentation caricaturale et violente du jihad, de resituer ce concept dans le contexte historique du Coran et de l'expansion territoriale des premières dynasties musulmanes. Les associations musulmanes ont aussi un rôle à jouer dans la restitution d'une appartenance positive, tant à la communauté qu'à la société, des personnes de confession musulmane à risque.

Quatrièmement, les fonctions d'encadrants religieux, soient-ils imams, accompagnants spirituels, enseignants de religion doivent être davantage professionnalisés et soutenus financièrement. Diriger une communauté religieuse dans sa pratique cultuelle, la soutenir dans les moments de deuil, accompagner des personnes hospitalisées, en fin de vie ou en détention, enseigner le fait religieux, s'adapter pédagogiquement à son public (enfants, adolescents, adultes) dans la transmission de la religion sont autant de domaines qui sont encore aujourd'hui trop souvent occupés par des personnes de bonne volonté qui ne sont pas toujours outillées théologiquement, méthodologiquement, pédagogiquement ou didactiquement. Avec près de 500'000 musulmans en Suisse, il est désormais important de permettre la professionnalisation des fonctions d'encadrement religieux dans les associations.

Pour aller plus loin

Articles et ouvrages cités

AlDe'Emeh, Montasser 2015: Pourquoi nous sommes tous des djihadistes, Paris.

Amghar, Samir 2011: Le Salafisme d'aujourd'hui. Mouvements sectaires en Occident, Paris.

Bielmann, Florent 2017: Combattants terroristes étrangers: analyse des motivations individuelles des djihadistes de Suisse. Mémoire de Master présenté à l'Université de Genève.

Comité de sécurité Task-Force TETRA 2017 : Mesures prises par la Suisse dans la lutte contre le terrorisme à motivation djihadiste. Troisième rapport TETRA, Berne, avril.

https://www.ejpd.admin.ch/dam/data/fedpol/aktuell/news/2017/2017-03-14/tetra-ber-f.pdf (28.3.2018)

Comité de sécurité Task-Force TETRA 2015a: Lutte contre le terrorisme djihadiste en Suisse focalisée sur les voyageurs djihadistes. Situation actuelle et catalogue des mesures. Berne, février. https://www.fedpol.admin.ch/dam/data/fedpol/aktuell/news/2015/2015-02-26/ber-f.pdf (28.3.2018)

Comité de sécurité Task-Force TETRA 2015b: Mesures de lutte prises par la Suisse contre le terrorisme à motivation djihadiste. Second rapport de la Task-Force TETRA, Berne, octobre. https://www.ejpd.admin.ch/dam/data/fedpol/aktuell/news/2017/2017-03-14/tetra-ber-f.pdf (28.3.2018)

Eser Davolio, Miryam et al. 2015: Arrière-plan de radicalisation jihadiste en Suisse. Rapport de recherche, Université des sciences appliquées de Zurich, Zürich. https://www.zhaw.ch/storage/shared/sozialearbeit/Forschung/Deliquenz_Kriminalpraevention/Jugendkriminalitaet_Jugendgewalt/Schlussbericht-Jihadismus-FR.pdf (28.3.2018)

Joris, Vincent 2013: Les chemins de l'extrémisme violent: le processus de radicalisation, in: Extrémisme Tangram (32) Bulletin de la Commission fédérale contre le racisme, Berne, pp. 19-23. http://www.ekr.admin.ch/pdf/Tangram_32.pdf (28.3.2018)

Hafez, Mohammed/Mullins, Creighton 2015: The radicalization puzzle: A theoretical synthesis of empirical 17 approaches to homegrown extremism, in: Studies in Conflict & Terrorism, vol. 38, n° 11, p. 961.

Khosrokhavar, Fahrad 2014: Radicalisation. Paris.

Merz, Fabien 2016: Switzerland and Jihadist Foreign Fighters, ETH Zürich Research collection, https://www.research-collection.ethz.ch/handle/20.500.11850/127363 (28.3.2018)

Merz, Fabian/Farman, Darius 2017: Das Engagement muslimischer Organisationen in der Schweiz gegen gewaltbereiten Extremismus, in: Bulletin 2017 zur schweizerischen Sicherheitspolitik, Zürich, CSS/ETH, S. 33-58. https://www.ethz.ch/content/dam/ethz/special-interest/gess/cis/center-for-securities-studies/pdfs/Bulletin_2017_04_FM.pdf (28.3.2018)

Monnot, Christophe 2013: La Suisse des mosquées. Derrière le voile de l'unité musulmane, Genève.

Moos, Olivier 2016: Le jihad s'habille en Prada. Une analyse des conversions jihadiste en Europe, in: Cahiers de l'Institut Religioscope, No. 14. https://www.religion.info/pdf/2016_08_Moos.pdf (28.03.2018)

Moos, Olivier 2017: Analyse. Les mythes du jihadisme européen – une évaluation critique des débats sur la radicalisation, in : Religioscope. https://religion.info/2017/10/13/mythes-du-jihadisme-europeen (28.3.2018).

Organisation des Nations Unies 2016: Plan of action to prevent violent extremism. Janvier. https://www.un.org/counterterrorism/ctitf/en/plan-action-prevent-violent-extremism (28.3.2018)

Réseau national de sécurité (RNS) 2017: Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, Berne, décembre. https://www.ejpd.admin.ch/ejpd/fr/home/aktuell/news/2017/2017-12-04.html (28.3.2018)

Réseau national de sécurité (RNS) 2016: Mesures de prévention de la radicalisation. Etat des lieux en Suisse. Berne, juillet. https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/44717.pdf, (28.3.2018)

Schmid, Hansjörg/Schneuwly Purdie, Mallory/Lang, Andrea 2016: Formations continues sur l'islam en Suisse – Etat des lieux et analyse des besoins. Rapport de recherche, Centre Suisse Islam et Société (CSIS), Université de Fribourg, Fribourg. https://www3.unifr.ch/szig/fr/assets/public/uploads/Rapports/2016/schlussbericht-_islambezogene_weiterbildung.pdf (28.3.2018)

Schmid, Hansjörg/Schneuwly Purdie, Mallory/Sheikhzadegan, Amir 2017: Der Pilotversuch muslimische Seelsorge im Testbetrieb Zürich. Evaluation des Nutzens und der Machbarkeit. Schlussbericht zuhanden des Staatssekretariats für Migration, Schweizerische Zentrum für Islam und Gesellchaft (SZIG), Universität Freiburg, Freiburg. http://www3.unifr.ch/szig/de/assets/public/uploads/Rapports/2018/Schlussbericht_Evaluation_Asylseelsorge.pdf (28.3.2018)

Service de Renseignement de la Confédération 2018: Chiffres des voyageurs du djiahd. Berne, février. https://www.vbs.admin.ch/fr/themes/recherche-renseignements/voyageurs-djihad.html (28.3.2018)

Thomson, David 2016: Les revenants. Ils étaient partis faire le jihad, ils sont de retour en France. Paris.

Plateformes et services cités, sites internet additionnels

Ateliers et associations partenaires: http://www3.unifr.ch/szig/fr/formation-continue/organisations-musulmanes/ateliers.html (28.3.2018)

Gardez le lien. Dispositif de prévention des radicalisations religieuses et politiques violente. Canton de Genève, https://www.gardezlelien.ch/(28.3.2018)

Service de prévention de l'extrémisme et de la violence, Ville de Winterthur, https://stadt.winterthur.ch/gemeinde/verwaltung/soziales/soziale-dienste/praevention-und-suchthilfe/fachstelle-extremismus (28.3.2018)